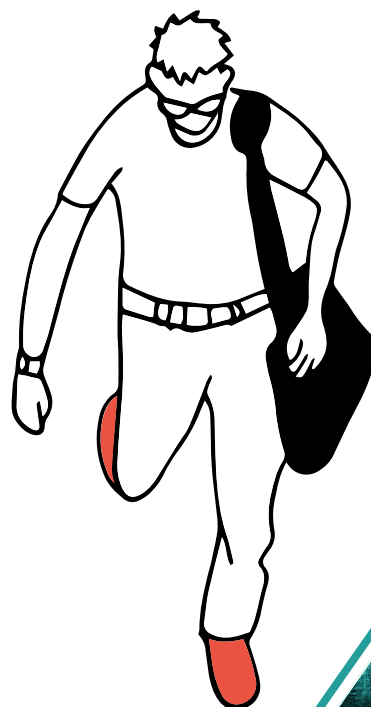


GUIDE D'ACCUEIL

CONGÉS POUR PROJET PÉDAGOGIQUE

Version 2026-2027





EDITO

Le Congé pour Projet Pédagogique (CPP) est un dispositif destiné aux enseignants-chercheurs et aux enseignants qui souhaitent consacrer du temps à l'élaboration ou à l'amélioration d'un projet pédagogique innovant. Ce congé vous permet de vous libérer temporairement de vos obligations d'enseignement pour vous concentrer pleinement sur la conception, l'expérimentation ou la diffusion de nouvelles pratiques, contribuant à l'enrichissement des méthodes d'enseignement.

Le CPP peut être demandé à titre individuel ou par un groupe d'enseignants et enseignants-chercheurs impliqués dans le même projet.

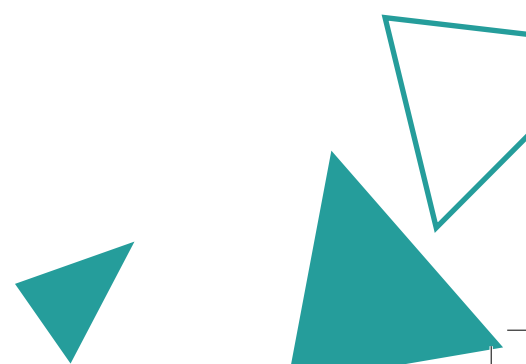
Le projet développé dans le cadre du CPP doit répondre aux besoins spécifiques de la composante, en cohérence avec ses objectifs pédagogiques et ses priorités stratégiques. La composante soutient l'enseignant dans la définition et la mise en oeuvre du projet, et assure que les innovations proposées s'intègrent bien dans le cadre des programmes existants.

Le Centre d'Accompagnement de la Pédagogie (CAP@UGA) peut vous accompagner dans chaque étape de votre projet de CPP, de la préparation de la demande jusqu'à la mise en place. Contactez-nous pour bénéficier de notre expertise et pour optimiser votre projet pédagogique.

Vous trouverez dans ce guide des indications pour formuler votre projet, découvrir les métiers et activités du CAP et des pistes pour rédiger votre bilan en fin de CPP.

TABLE DES MATIÈRES

Préparer votre demande de CPP à l'UGA.....	4
Formuler votre projet pédagogique	5
Connaître les métiers du CAP, Centre d'Accompagnement de la Pédagogie	6
Réaliser votre veille pédagogique.....	7
Rédiger le bilan de votre CPP.....	8
Contacter le CAP	9





PRÉPARER VOTRE DEMANDE DE CPP À L'UGA

Avant de vous connecter à Galaxie pour déposer votre candidature, vous pouvez contacter :

- Pour les démarches administratives : DGCP Pôle campagnes collectives dgdrh-mobilite-EC@univ-grenoble-alpes.fr ou votre RH de proximité.
- Pour la dimension pédagogique : cap@univ-grenoble-alpes.fr

Pourquoi ?

1. Identifier vos interlocuteurs pédagogiques : référents pédagogiques, CAP
2. Clarifier les besoins et les enjeux de votre CPP
3. Choisir la dimension pédagogique qui répond aux enjeux de votre CPP
4. Identifier chaque phase de votre projet pédagogique et les besoins opérationnels associés, notamment les besoins en ressources humaines et le matériel nécessaire
5. Evaluer le temps nécessaire pour réaliser cette transformation pédagogique



PROCÉDURE CAMPAGNE 2026-2027

Ouverture du dépôt des demandes : **21 septembre 2026**

Clôture du dépôt des demandes : **16 octobre 2026**

Attribution des résultats : **Janvier - Février 2027**

Début des semestres : 1 septembre 2026 ou 1 mars 2027

Retrouver toutes les informations utiles sur la page

[CPP de l'intranet de l'UGA](#)



FORMULER VOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

Vous pouvez vous aider des différentes étapes ci-dessous pour rédiger votre projet.

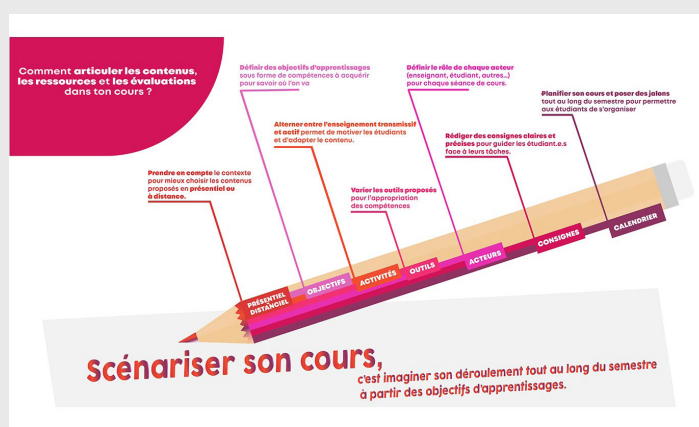


Comment concevoir un nouveau cours avec de nouveaux outils ? »
- enseignante en CPP en 2023

1. Définir vos attentes pour votre cours et au sein de votre composante
2. Clarifier les objectifs d'apprentissages visés pour vos étudiants
3. Identifier les ressources disponibles : formations, méthodes, outils et logiciels
4. Réfléchir à la scénarisation pédagogique : architecture du cours, contenus de cours à produire...

POUR VOUS AIDER

> Consulter l'infographie [« Scénariser son cours »](https://urls.fr/DcopCj) où vous serez guidé pour définir les objectifs d'apprentissage, structurer les activités, élaborer les ressources et concevoir les évaluations.



<https://urls.fr/DcopCj>

POUR VOUS INSPIRER

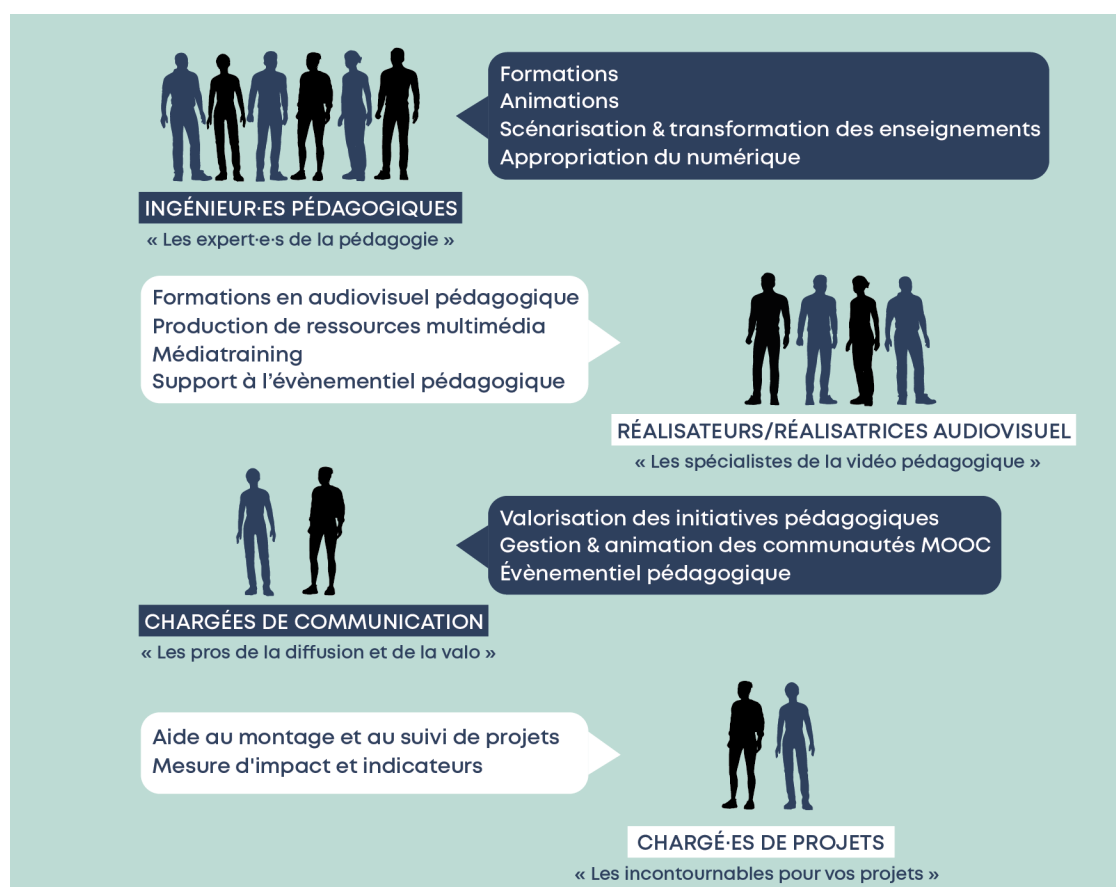
> Visionner la websérie [« Comment ça marche »](https://urls.fr/Bxck-k), des vidéos en motion design pour vous parler des objectifs pédagogiques, de l'enseignement à distance, des espaces d'apprentissage, du jeu dans l'enseignement, du travail de groupe, de la classe inversée, de l'interdisciplinarité, de la pédagogie par projet et de l'apprentissage par problème.



<https://urls.fr/Bxck-k>

CONNAÎTRE LES MÉTIERS DU CAP@UGA

Le Centre d'Accompagnement de la Pédagogie est un service mutualisé de l'UGA rattaché à la Direction Générale Déléguée à la Formation, elle est dédiée à l'accompagnement pédagogique. Vous rencontrerez des ingénieurs pédagogiques, réalisateurs audiovisuel, assistante de direction et chargée de communication.

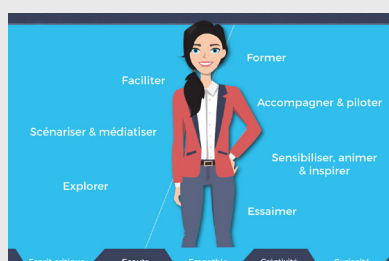


Qu'est-ce qu'un ingénieur pédagogique ?

Souvent méconnus, les **ingénieurs pédagogiques** sont pourtant aujourd'hui bien implantés dans les universités, les organismes de formation et les entreprises. Dans l'enseignement supérieur français c'est un métier récent, aux missions variées, dédié à l'accompagnement des enseignants dans leurs projets pédagogiques.

Trois axes clés qui semblent être au cœur des missions d'un ingénieur pédagogique à l'Université ressortent particulièrement :

1. L'incitation et la formation aux pédagogies actives
2. L'accompagnement de la scénarisation pédagogique
3. La gestion de projets de transformation pédagogique



<https://urls.fr/JhWkjk>

RÉALISER VOTRE VEILLE PÉDAGOGIQUE

Prenez connaissance de l'existant pour vous donner de l'inspiration !

Au fil des années, le CAP a valorisé de nombreuses initiatives enseignantes que vous pourrez visionner sous forme de reportages vidéo, des articles, ou encore d'interviews. Toutes ces ressources pourraient vous donner des idées, comprendre les difficultés rencontrées et les solutions trouvées par vos pairs.

Ecouter **D'un enseignant à l'autre**, une série de podcast au sujet des CPP à l'UGA.



<https://urls.fr/FNOiYm>

Toutes nos **réalisations sur le site internet du CAP** : les témoignages, les projets qui nous animent, les actualités etc.



<https://urls.fr/0V2kzH>

Consulter notre **offre de formation**



<https://urls.fr/kLcVD7>

Visionner **[En blocs]**, une série vidéo au sujet de la démarche compétence



<https://urls.fr/tVQ-io>

RÉDIGER LE BILAN DE VOTRE CPP

A l'issue de votre CPP, vous devez déposer un bilan sur la plateforme Galaxie. Le CAP a rédigé une trame pour vous aider à écrire votre bilan.

1. Rappel de l'objectif initial
2. Historique, contexte et/ou place et intérêt de l'initiative au regard des pratiques existantes et de la politique pédagogique et de formation de l'établissement
3. Présentation du projet : objectifs, démarche adoptée, problématisation, dispositif pédagogique choisi, exemple de réalisation et d'outils, type de pédagogie adoptée, quel modes pédagogiques ?
4. Formations suivies
5. Bilan et perspectives

Afin de compléter ce travail de rédaction, vous pouvez aussi demander au CAP de valoriser votre transformation pédagogique en participant à la série de podcasts «D'un enseignant à l'autre» ou de rédiger un article de valorisation à diffuser dans nos réalisations.



Il est essentiel de veiller à la qualité de rédaction du bilan de votre CPP : le rapport est transmis au conseil académique et peut être consulté par le Conseil National des Universités. » - équipe des Ressources Humaines



CONTACTER LE CAP

Pour nous rencontrer
cap@univ-grenoble-alpes.fr

Pour poser des questions au sujet des plateformes pédagogiques
sos-cap@univ-grenoble-alpes.fr

Pour en savoir plus au sujet des formations proposées par la DAPI
cap-formation@univ-grenoble-alpes.fr

Recevoir les actualités de la pédagogie une fois par mois en s'inscrivant à la
[CAP-INFOS](#)



<https://urls.fr/mJyzCV>

CONTACTER LES RH

Vous pouvez contacter votre RH de proximité au sein de votre structure.

Au sein de la Direction en charge de votre carrière (DGCP), contactez l'équipe
Pôle Campagnes Collectives : dgdrrh-mobilité-ec@univ-grenoble-alpes.fr

